



## Conseil d'administration

334<sup>e</sup> session, Genève, 25 octobre-8 novembre 2018

GB.334/INS/13

Section institutionnelle

INS

Date: 28 septembre 2018

Original: anglais

### TREIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Rapport du Directeur général

#### Objet du document

Le présent document contient des informations sur lesquelles le Directeur général souhaite appeler l'attention du Conseil d'administration. Il porte sur la composition de l'Organisation, les progrès de la législation internationale du travail et l'administration interne (voir la table des matières).

**Objectif stratégique pertinent:** Sans objet.

**Principal résultat/élément transversal déterminant:** Résultat facilitateur B: Gouvernance efficace et efficiente de l'Organisation.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS).

**Documents connexes:** Aucun.



---

*Table des matières*

	<i>Page</i>
I. Composition de l'Organisation .....	1
II. Progrès de la législation internationale du travail.....	1
III. Administration interne .....	5



## I. Composition de l'Organisation

1. La composition de l'Organisation n'a pas changé durant la période à l'examen.

## II. Progrès de la législation internationale du travail

### Ratifications de conventions

2. Depuis les informations soumises à la 332<sup>e</sup> session du Conseil d'administration, et couvrant la période jusqu'au 13 septembre 2018, le Directeur général a enregistré les **27** ratifications suivantes des conventions internationales du travail, une notification et la ratification par trois Etats Membres du protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, et par un Etat Membre du protocole de 1995 relatif à la convention sur l'inspection du travail, 1947.

#### **Belgique**

*Ratification enregistrée le 31 mai 2018:*

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

#### **Brésil**

*Ratification enregistrée le 31 janvier 2018:*

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

#### **Bulgarie**

*Ratification enregistrée le 20 mars 2018:*

Convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970

#### **Cameroun**

*Ratification enregistrée le 1<sup>er</sup> juin 2018:*

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

#### **Chili**

*Ratification enregistrée le 22 février 2018:*

Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)

## **Djibouti**

*Ratification enregistrée le 9 mars 2018:*

Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930

*Ratification enregistrée le 20 juillet 2018:*

Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)

## **Ex-République yougoslave de Macédoine**

*Ratifications enregistrées le 2 mars 2018:*

Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975

Convention (n° 171) sur le travail de nuit, 1990

## **Géorgie**

*Ratification enregistrée le 8 mai 2018:*

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

## **Iles Cook**

*Ratifications enregistrées le 15 août 2018:*

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

## **Iraq**

*Ratification enregistrée le 1<sup>er</sup> juin 2018:*

Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948

## **Islande**

*Ratification enregistrée le 1<sup>er</sup> juin 2018:*

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

## **Liban**

*Ratification enregistrée le 9 mars 2018:*

Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)

---

**Luxembourg**

*Ratification enregistrée le 5 juin 2018:*

Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989

**Mozambique**

*Ratifications enregistrées le 14 juin 2018:*

Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930

Protocole de 1995 relatif à la convention sur l'inspection du travail, 1947

**Myanmar**

*Ratification enregistrée le 16 janvier 2018:*

Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003

**Niger**

*Ratification enregistrée le 15 mars 2018:*

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

*Ratification enregistrée le 6 juin 2018:*

Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964

**Rwanda**

*Ratifications enregistrées le 29 juin 2018:*

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981

Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

**Slovaquie**

*Ratification enregistrée le 17 mai 2018:*

Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)

## **Suriname**

*Ratification enregistrée le 15 janvier 2018:*

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

## **Thaïlande**

*Ratification enregistrée le 4 juin 2018:*

Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930

## **Uruguay**

*Ratification enregistrée le 4 juin 2018:*

Convention (n° 171) sur le travail de nuit, 1990

## **Déclarations concernant l'application de conventions à des territoires non métropolitains** (article 35 de la Constitution)

Le Directeur général a enregistré les déclarations suivantes concernant l'application de conventions internationales du travail aux territoires non métropolitains suivants:

### **Danemark**

*Déclaration enregistrée le 29 août 2017:*

Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949

*Applicable sans modification: Groenland*

*Déclaration enregistrée le 30 mai 2017:*

Convention (n° 108) sur les pièces d'identité des gens de mer, 1958

*Applicable sans modification: îles Féroé*

### **Notification**

Le Directeur général a enregistré, le 6 août 2018, la notification communiquée par le gouvernement de la République populaire de Chine concernant l'application d'une convention internationale du travail à la Région administrative spéciale de Hong-kong:

Convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)

*Applicable*



## Dénonciation de Convention

### *Bosnie-Herzégovine*

Le Directeur général a enregistré le 26 mars 2018 la dénonciation par la Bosnie-Herzégovine de la convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935.

## Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986

3. Depuis la préparation du document présenté à la 332<sup>e</sup> session (mars 2018) du Conseil d'administration, le nombre de ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986, n'a pas changé. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève toujours à **108**, dont deux émanent d'Etats Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. Par conséquent, au 5 septembre 2018, il manquait 17 ratifications/acceptations d'Etats Membres, dont trois d'Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable, pour que l'instrument entre en vigueur <sup>1</sup>.

## III. Administration interne

4. L'article 4.2 *d*) du Statut du personnel dispose que:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées. [...]

5. Les nominations et promotions ci-dessous sont donc portées à la connaissance du Conseil d'administration:

### **M. Luca Bormioli** (Italie)

Nommé chef du Service des politiques et des prestations sociales (HR/POL) au sein du Département du développement des ressources humaines à compter du 1<sup>er</sup> août 2018. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2011.

### **M. Marc Fillieux** (Belgique)

Nommé chef du Service des opérations du personnel (HR/OPS) au sein du Département du développement des ressources humaines et promu au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Constitution de l'OIT, les amendements à la Constitution de l'OIT entrent en vigueur lorsqu'ils ont été ratifiés ou acceptés par les deux tiers des Etats Membres, dont au moins cinq des dix Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. L'Organisation comptant actuellement 187 Etats Membres, l'Instrument d'amendement de 1986 doit être ratifié ou accepté par 125 d'entre eux.

Né en 1966, M. Fillieux est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université catholique de Louvain-La-Neuve (Belgique), avec une spécialisation en microéconomie, macroéconomie, économie du développement, finances publiques et commerce international.

M. Fillieux est entré au BIT en 1999. Au fil de sa carrière professionnelle, il a travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public, sur le terrain (dans plusieurs lieux d'affectation et régions) et au siège, dans plusieurs institutions des Nations Unies. Il possède une vaste expérience de la planification stratégique, de la planification, de la mise en œuvre et de la coordination des programmes, de la gestion des ressources et du recrutement. En 2009, M. Fillieux est entré au Département du développement des ressources humaines où il a dirigé l'Unité de recrutement du Service de gestion des talents. Chargé de la recherche et de la sélection de candidats, ainsi que du recrutement, de la mobilité et de la fidélisation du personnel, il a notamment mis des services de coordination et d'appui à la disposition des jurys de sélection et des centres d'évaluation et assuré la supervision des programmes de stages et des programmes destinés aux administrateurs auxiliaires ainsi qu'aux experts et fonctionnaires détachés auprès du Bureau ou prêtés à ce dernier. Au cours des trois dernières années et demie, il a également été secrétaire du Comité du recrutement, des affectations et de la mobilité (CRAM) du BIT.

Avant d'entrer au BIT, M. Fillieux a travaillé dans le secteur privé en Belgique et en France (pendant quatre ans au total); il a ensuite exécuté des missions pour le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) au Soudan et au Cambodge (en tant que coordinateur de programme) ainsi que pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Cambodge, où il a géré divers projets axés sur le déminage, le développement rural et la création d'emplois.

**M<sup>me</sup> Claire Etelka Harasty (France)**

Nommée conseillère spéciale sur les questions économiques et sociales auprès de la Directrice générale adjointe pour les politiques (DDG/P) et promue au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.

Née en 1970, M<sup>me</sup> Harasty est une économiste expérimentée. Elle est titulaire d'un doctorat en études du développement de l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris.

M<sup>me</sup> Harasty est entrée au BIT en 1998, après avoir travaillé à l'Université de Strasbourg en qualité de chargée de cours associée en économie internationale. Elle est depuis 2012 spécialiste principale des politiques de l'emploi et du développement au Département des politiques de l'emploi du BIT. La carrière professionnelle de M<sup>me</sup> Harasty dans le domaine de l'analyse et du conseil en matière de politique économique et sociale s'étend sur quelque vingt-cinq ans. Auteure de nombreux rapports et publications sur le développement riche en emplois, coauteure du quatrième rapport du BIT sur l'emploi dans le monde intitulé *Rapport sur l'emploi dans le monde 2001, Vie au travail et économie de l'information*, elle a dirigé la préparation du premier rapport *Tendances mondiales de l'emploi*, publié en 2003. Depuis quinze ans, elle aide les mandants à élaborer les politiques nationales de l'emploi et les politiques pour l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine et en Europe orientale. Entre 2008 et 2010, elle s'est mise en disponibilité pour entrer au service de la Banque mondiale au Mali en tant qu'économiste spécialiste de la pauvreté. M<sup>me</sup> Harasty a acquis une somme de compétences et d'expérience dans les domaines de l'analyse, de l'élaboration et de la promotion de la politique économique; elle a maintes fois prouvé sa capacité de dialoguer et de collaborer avec de hauts responsables des administrations nationales et des milieux universitaires, et d'influencer leurs opinions.

**M. Stewart Kershner** (Etats-Unis)

Nommé chef de service aux Services de gestion des applications au sein du Département de la gestion de l'information et de la technologie (INFOTEC) et promu au grade D.1 à compter du 15 juin 2018.

M. Kershner est chargé de fournir au BIT des solutions pour l'application des technologies de l'information, dans les domaines suivants: analyses, établissement de rapports, collaboration, planification des ressources de l'Organisation, communications internes et externes (Intranet/site Web public), applications personnalisées.

Né en 1967, M. Kershner est titulaire d'un master en systèmes de gestion de l'information et d'une licence en économie avec une option en sciences politiques.

Entré au BIT en 2007, il a dirigé l'équipe fonctionnelle chargée de la planification des ressources de l'Organisation. Depuis 2015, il est chef de service aux Services de gestion des applications.

Avant d'entrer au BIT, M. Kershner a travaillé pendant huit ans dans l'administration fédérale des Etats-Unis puis, également pendant huit ans, pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces fonctions lui ont permis d'acquérir une palette de compétences et d'expérience en matière d'applications informatiques et de conception de solutions pour la gestion de contenus dans des contextes internationaux divers.

**M<sup>me</sup> Mito Tsukamoto** (Japon)

Nommée cheffe du Service du développement et des investissements (DEVINVEST), au sein du Département des politiques de l'emploi (EMPLOYMENT), et promue au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Née en 1969, M<sup>me</sup> Tsukamoto est titulaire d'un diplôme et d'un certificat avec mention en diplomatie commerciale internationale délivrés par l'Université de Georgetown. Elle parle couramment les trois langues officielles de l'OIT.

M<sup>me</sup> Tsukamoto est entrée en fonction au Bureau de programmation et de gestion (PROGRAM) du BIT en 1994 et a occupé depuis cette date différents postes dans les services administratifs et techniques du Bureau. Au cours des quinze dernières années, elle a œuvré à établir des passerelles entre les vulnérabilités et les besoins humanitaires, d'une part, et les politiques de l'emploi et la création d'emplois par le biais d'investissements publics à forte intensité d'emplois et de programmes de travaux publics à vocation communautaire, d'autre part, acquérant une vaste expérience dans ce domaine.

Elle a dirigé le service des investissements à forte intensité d'emplois, s'attachant à renforcer les synergies entre les programmes publics d'emploi, les socles de protection sociale et les mesures d'adaptation au changement climatique. Ce faisant, elle a cherché à remédier aux fragilités et aux inégalités en s'appuyant sur les multiples objectifs des programmes de travaux publics, mettant en évidence leurs avantages d'ordre économique, social et environnemental, et en faveur du travail décent et de la justice sociale. Elle a également dirigé diverses activités interinstitutions en y contribuant activement. Membre du secrétariat de diverses commissions de la Conférence internationale du Travail, elle a notamment travaillé pour la Commission sur l'emploi et le travail décent pour la transition vers la paix, qui a élaboré la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017.

Plus récemment, elle a contribué aux publications suivantes: *Vers le droit au travail: Innovations dans les programmes d'emploi public (IPEP)*; *Vers le droit au travail: Un guide pour la conception de programmes publics d'emploi novateurs*; *Vers une approche de l'OIT pour l'adaptation au changement climatique*; *Boosting youth employment through PEPs*; et *Guidelines for Ecosystem-based Approaches to Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction*.

**M. Peter Van Rooij (Pays-Bas)**

Nommé directeur adjoint du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique (BR-Afrique) à compter du 15 juin 2018. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2015.

**M<sup>me</sup> Dagmar Walter (Suède)**

Nommée directrice de l'Equipe d'appui technique au travail décent pour l'Asie du Sud et du Bureau de pays de l'OIT pour l'Inde (ETD/BP-New Delhi) et promue au grade D.1 à compter du 22 février 2018.

Née en 1972, M<sup>me</sup> Walter est titulaire d'un master en administration publique de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) (Suisse) et d'une licence en sciences sociales internationales de l'Université de Växjö (Suède).

M<sup>me</sup> Walter est entrée au Bureau de l'OIT pour l'Afrique australe, de Pretoria, en tant que chargée de programme, en 1999, et y a géré de nombreuses activités de coopération technique. Elle a travaillé au Département de l'intégration des politiques depuis sa création en 2002, s'occupant plus particulièrement des programmes par pays de promotion du travail décent et du renforcement de la capacité des mandants à participer à la planification et au suivi des activités de développement liées aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux stratégies de réduction de la pauvreté. En 2006, elle a rejoint l'Unité des politiques nationales de l'emploi (EMP/CEPOL) au sein du Secteur de l'emploi, suivant la mise en œuvre des programmes adaptés aux besoins des jeunes et des femmes. En septembre 2009, elle est devenue cheffe de l'Unité d'appui à la gestion du Département de la statistique du BIT (STATISTICS), où elle a amorcé un ambitieux programme de gestion du changement. A partir de juillet 2014, elle a occupé le poste de directrice adjointe de l'Equipe d'appui technique au travail décent et du Bureau de l'OIT pour les Caraïbes; elle y a été fonctionnaire responsable d'avril à août 2015.

La carrière professionnelle de M<sup>me</sup> Walter, tant au BIT qu'au sein d'ONG internationales, s'étend sur plus de vingt ans. Elle possède de multiples compétences et une vaste expérience des activités du Bureau ainsi que dans des domaines clés touchant aux droits, à l'emploi, à la protection sociale et au dialogue social, à l'échelle nationale et régionale. Soucieuse de fonder l'avenir du travail sur le respect de l'environnement, elle défend une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables.